

Registre du Label Bas Carbone

Alliance Forêts Bois/GCF n°242 - Saint Julien d'Armagnac 2 (40)



Référence externe

ds 12550163



Méthode

Reboisement



Date de labellisation

08-02-2024 12:05:08



Région administrative

Nouvelle-Aquitaine



Pourcentage de financement

%



Statut

LABELLISÉ



Total des crédits potentiels

2 488



Total des crédits vérifiés



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

03-07-2026 04:00:22

Type

Projet individuel

Créé le

15-05-2023 11:20:54

Description succincte

Le reboisement de ce peuplement forestier faisant suite à un incendie survenu le 19/06/2022 est une priorité car il n'a pas la capacité à se régénérer naturellement. Le propriétaire souhaite être accompagné pour la réalisation de ce projet de 9.66 hectares. Pour ce projet situé dans la sylvoécocorégion Landes de Gascogne, le choix d'essences répondant à la fois aux conditions pédologiques et à une perspective d'adaptation au changement climatique, s'est porté sur le pin maritime. Les arbres habitats, les feuillus isolés ou en bosquets ainsi que les zones humides et les ripisylves, lorsqu'ils sont présents sur la parcelle, feront l'objet de mesures de conservation et de protection de la biodiversité. La bonne gestion de cette forêt est assurée grâce à l'élaboration d'un document de gestion durable et à l'adhésion d'une certification de gestion durable (PEFC ou FSC). La réalisation, la maîtrise d'œuvre et le suivi de ce projet sur 30 ans, sont assurés par la coopérative Alliance Forêts Bois.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	25
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	13
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	

Liste des essences

Essence
Pin maritime

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO ₂ éq)
Stockage sol et biomasse	868
Stockage produits	88
Substitution	1 532